

Lundi 12/10/2015

Prochainement

Gazoduc Val-de-Saône : un marché colossal en perspective

Le 29 octobre
à Dijon

Sous-traitance. La CCI Côte-d'Or organise une rencontre entre les PME locales et les grands groupes internationaux qui vont réaliser le chantier du gazoduc du Val-de-Saône. Portée par GRTgaz, la construction de ce gazoduc constitue l'un des investissements les plus conséquents en Bourgogne depuis des années, et une réelle opportunité pour l'économie locale. Les différents lots de travaux ont été attribués officiellement et la CCI Côte-d'Or a donc souhaité anticiper les besoins des groupes en valorisant les possibilités de sous-traitance de proximité. En parallèle, elle a conduit les recherches de plateforme de stockage pour la livraison des tubes. Lors de cette rencontre, après les présentations du projet de gazoduc Val-de-Saône et des 3 groupements attributaires, des speed-meetings permettront aux PME locales de faire valoir leurs compétences auprès des maîtres d'œuvre.

- Rencontre gazoduc Val-de-Saône
- Jeudi 29 octobre de 14h00 à 18h00, à la CCI Côte-d'Or, place Jean-Bouhey à Dijon
- Contact : Marie-Thérèse Seichon / 03.80.77.17.17 / marie-therese.seichon@cci21.fr
- **Les journalistes sont invités**

« Lancez-vous ! »

Du 16 au 20
novembre
à Dijon, Beaune
et Montbard
(et dans toute
la Bourgogne)

M-1 avant l'événement ! La CCI Côte-d'Or donne rendez-vous aux créateurs d'entreprises et aux nouveaux entrepreneurs pour l'édition 2015 de la « Semaine régionale de la création-reprise d'entreprise ».

Le principe : 5 jours, 4 lieux en Côte-d'Or (10 sur l'ensemble de la Bourgogne) et 35 ateliers, conférences et rencontres (70 pour la Bourgogne), qui abordent sans langue de bois les aspects techniques et sociologiques de la création d'entreprise. Des exemples ? « Anecdotes et confidences d'entrepreneurs », avec Raphaël Pedrono (Modulopi) lundi 16. « Jouer pour y arriver », avec Cristina Brun (CC Croissance) et Marie Pichot-Chrétien (Accords RH), lundi 16 aussi. « Vous prendrez bien un World Café ? », avec Marie-Christine Pasternak, mardi 17. Ou « Sportif ou chef d'entreprise, une même préparation », avec Axel Koumba (Excel Partners Consulting), mercredi 18.

L'objectif est de permettre aux créateurs et repreneurs d'appréhender au mieux le « métier » de chef d'entreprise, et de faciliter leur parcours et leurs prises de décisions sans négliger leur épanouissement personnel. L'enjeu étant la pérennité de leurs entreprises.

- Semaine régionale de la création-reprise d'entreprise
- Opération pilotée par la CCI21 qui la co-organise avec les autres CCI de Bourgogne et la CMARB (Chambre des métiers de région Bourgogne)
- Programme intégral et inscriptions sur www.creer-reprendre-bourgogne.fr
- Du 16 au 20 novembre dans les CCI et CMA de Bourgogne
- Contact : Nicolas Goelzer / 03.80.65.92.46 / nicolas.goelzer@cci21.fr
- **Les journalistes sont invités**

A noter

Spécial auto-entrepreneurs et micro-entrepreneurs

2015

Conseil. La CCI Côte-d'Or assure une permanence physique et téléphonique au sein de son Espace Entreprendre, exclusivement réservée aux auto-entrepreneurs et micro-entrepreneurs. Tous les mardis de 14h00 à 17h00 et les vendredis de 08h30 à 12h00.

- Espace Entreprendre de la CCI21 : 03.80.65.91.00.
- Place Jean-Bouhey à Dijon
- Contact : Toianti Baco / 03.80.65.92.91 / toianti.baco@cci21.fr
- Précisions via [ce lien vers le site de la CCI21](#)

Les RV périodiques de la CCI21

Création / formalités / suivi d'entreprises

Jeudi 22 octobre
à Saulieu

Permanence sur rendez-vous « Création, formalités et suivi post-création »

De 14h00 à 17h00, au Centre social, 5 rue Tour-des-Fosses à Saulieu.

Pour les projets de création ou reprise d'entreprises, les étapes et les dispositifs d'accompagnement, les formalités d'entreprises, les conseils post-création.

Contact : Irène Bianchi / 03.80.92.39.67 / irene.bianchi@cci21.fr

Création d'entreprises

Jeudi 22 octobre
à Dijon et Beaune

Atelier « Formalités : mode d'emploi »

De 09h00 à 10h30, à la CCI Côte-d'Or, place Jean-Bouhey à Dijon, et par visioconférence à l'antenne de la CCI21, 13 boulevard Maréchal-Joffre à Beaune.

Comment déclare-t-on son entreprise ? Quelle réglementation, comment choisir un nom, une domiciliation, des statuts ? Quelles mentions obligatoires sur les documents commerciaux ?

Contact : Toianti Baco / 03.80.65.92.91 / toianti.baco@cci21.fr

Contact presse

- Katia Chabod katia.chabod@cci21.fr 03.80.65.91.53.
- La CCI Côte-d'Or en ligne : www.cotedor.cci.fr